

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 61/2024

Séance du 11 décembre 2024 – 9h00

**Modification des statuts**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre 2024 à 9h00, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 4 décembre 2024, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Stéphane TRIFILETTI et Nathalie COLLARD, Région Nouvelle Aquitaine ;  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
Thierry LESAUVAGE, Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT  
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine  
Anne BRACHET et Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime

Membres absents :

Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

La dernière révision statutaire remonte à l'année 2021. Il est désormais proposé d'apporter des modifications à certains articles des statuts, à savoir :

- Changement de nom : Forum des Milieux Humides ;
- L'élargissement des structures susceptibles d'adhérer, incluant les Parcs Naturels Régionaux ainsi que d'autres établissements, sous réserve qu'ils ne soient pas constitués en syndicat mixte ;
- La révision de la représentativité des membres au sein du Comité Syndical ;
- La modification du mode de calcul des contributions statutaires ;
- La simplification de la procédure d'acceptation de toute nouvelle adhésion, ainsi que de toute demande de retrait ou de modification statutaire.

**Décision du Comité Syndical**

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'approuver les modifications des statuts selon les termes figurant en annexe à la présente délibération ;
- D'autoriser le Président à signer tout document et à conduire les démarches nécessaires

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 8

**Votes :**

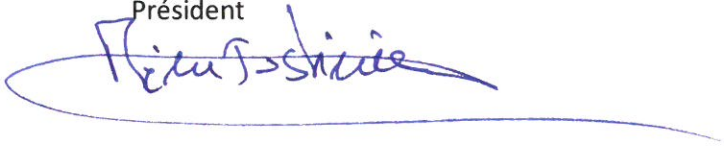
Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Rémi JUSTINIEN  
Président



Le Secrétaire de Séance,  
Bruno BESSAGUET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024 \_ \_ \_ \_

-----

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2024